

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) « Eau Ain Dombes Saône 2050 » : les services de l'État dans l'Ain, la Communauté de communes de la Dombes et tous les acteurs concernés sont mobilisés

Marlieux, le 26 janvier 2024



Le climat change.
Et vous ?

Le 26 janvier 2024 à Marlieux, Chantal Mauchet, préfète de l'Ain, et Isabelle Dubois, présidente de la communauté de communes de la Dombes, ont présidé la 3^{ème} séance du comité de pilotage du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) « Eau Ain Dombes Saône 2050 ».

Une démarche PTGE : qu'est ce que c'est ?

Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un plan d'actions, engageant l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles, et de préserver la qualité des eaux.

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 04 74 32 78 33 / 66

24/7 : 04 74 32 30 00

Courriel : pref-communication@ain.gouv.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



Pourquoi un PTGE sur la Dombes ?

Le département de l'Ain est pleinement touché par le changement climatique. Ce constat est d'autant plus flagrant sur le secteur de la Dombes, avec une nappe qui présente un niveau historiquement bas et ne se recharge quasiment pas en période hivernale depuis plusieurs années. Outre l'impact sur les milieux aquatiques, les ressources en eau potable locales y sont fortement impactées (baisse de la productivité des captages, diminution des niveaux piézométriques, etc.). Depuis août 2018, la zone d'alerte « Dombes sud » fait l'objet de restrictions « sécheresse » de manière quasi-continue, y compris en période hivernale. Dans un tel contexte, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Rhône-Méditerranée identifie la nappe des cailloutis de la Dombes parmi les masses d'eau affleurantes pour lesquelles des actions de préservation du bon état quantitatif sont nécessaires.

Cette situation préoccupante a amené l'ensemble des acteurs du territoire, dont les collectivités, à se mobiliser pour une gestion de l'eau coordonnée et concertée. La communauté de communes de la Dombes s'est portée volontaire pour animer cette démarche, lancée officiellement en juin 2022.

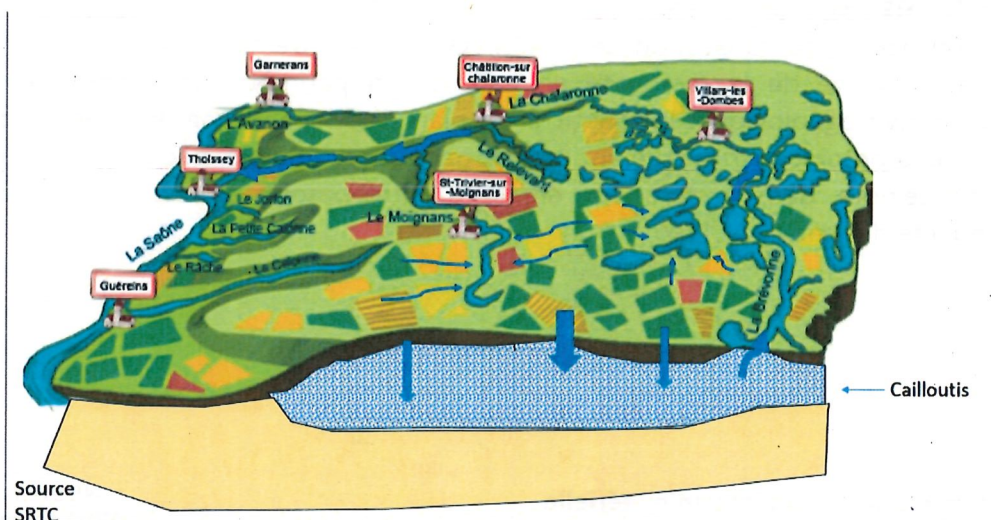
Les objectifs de la démarche

La démarche PTGE aboutira à un plan d'actions co-construit avec les acteurs du territoire.

Les questions pour lesquelles il est attendu des réponses précises à travers la réalisation du PTGE sont notamment la disponibilité de la ressource en eau souterraine et son évolution face au changement climatique, ainsi que les politiques d'action à mettre en œuvre pour atteindre un équilibre entre les besoins et les ressources du territoire.

Présentation de la Dombes et de la nappe des cailloutis

La nappe des cailloutis s'étend sur une surface d'environ 1 600 km² sous la Dombes. Elle constitue une ressource majeure pour le territoire de la Dombes : eau potable pour les populations, irrigation pour les activités agricoles, eau de process pour les activités industrielles, alimentation de zones naturelles humides. Le plateau dombiste est marqué par la présence d'un vaste réseau d'étangs peu profonds. Ces étangs sont principalement d'origine anthropique, aménagés dès le Moyen Âge par les moines. Les étangs de la Dombes, sièges d'une biodiversité aussi fragile que remarquable, fondent véritablement l'identité du territoire, qui entretient, de fait, un rapport très particulier avec l'eau.



Source : SRTC



Observation des cailloutis dans la carrière de Pizay

photographie © Stéphane Grange

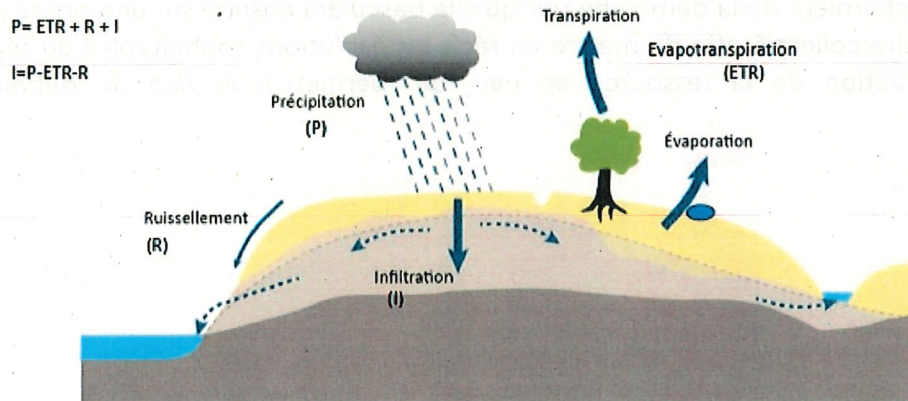
Le fonctionnement de la nappe des cailloutis

La recharge de la nappe dépend uniquement des précipitations.

Un modèle mathématique spécifique à la nappe et au territoire de la Dombes a été mis au point pour quantifier l'infiltration dans la nappe des cailloutis.



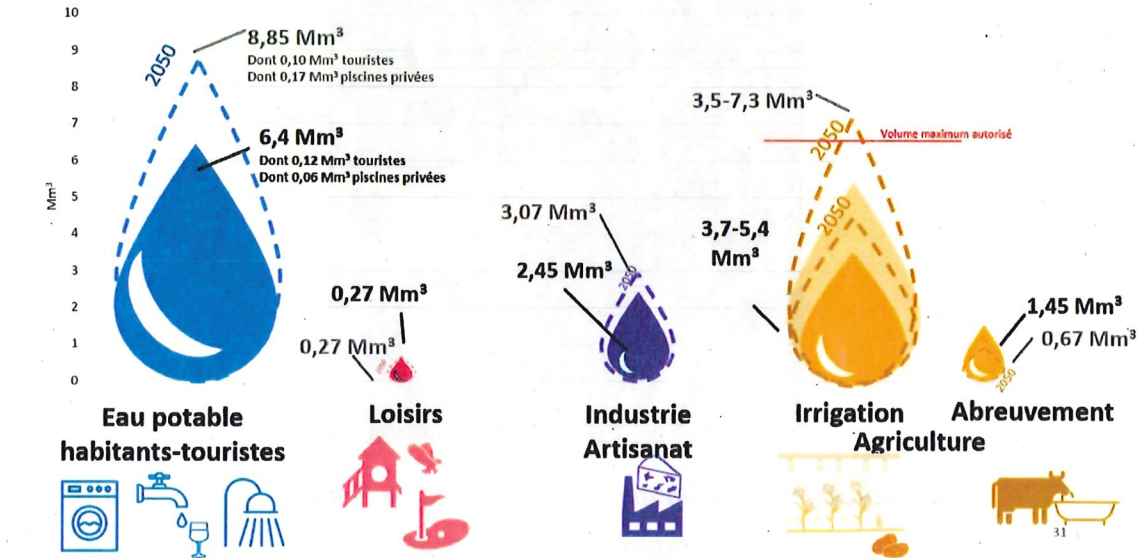
2. Bilan hydrologique 2020 et 2050



Sur les 5 dernières années, entre 2017 et 2021, l'infiltration des eaux pluviales dans la nappe des cailloutis diminue de presque 35 % par rapport à la période 2010-2021. À l'horizon 2050, les projections indiquent qu'il est probable qu'à l'avenir il y ait une succession d'années plus sèches que la moyenne et que nous basculions dans un régime déficitaire et déséquilibré dans lequel la recharge de la nappe ne permettrait plus de compenser les prélèvements. Les usages en eau du territoire se verraient également impactés.

Des stratégies collectives et coordonnées d'anticipation, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sont donc essentielles pour la résilience des territoires de la Dombes.

Reconstitution de la répartition des prélèvements actuels et futurs (2050) en eau sur la nappe des Cailloutis de la Dombes



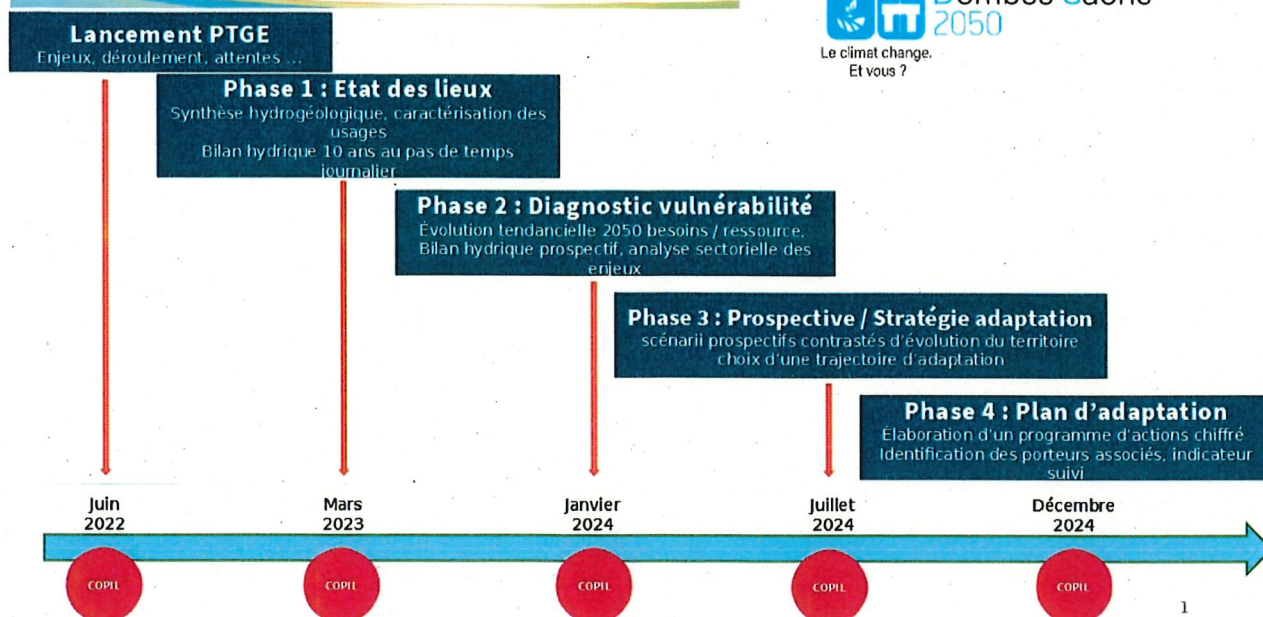
Les étapes du PTGE et les suites

La 3^e séance du comité de pilotage du PTGE « Eau Ain Dombes Saône 2050 », organisée le 26 janvier 2024 à Marlieux, a pour objectif de présenter l'état des lieux, ainsi que les évolutions tendanciennes besoins/ressources en eau à horizon 2050 (cf. ci-dessus).

Le rapport de l'état des lieux (synthèse hydrogéologique, la caractérisation des usages et le bilan hydrique) est en cours de finalisation.

C'est une étape charnière de la démarche puisqu'elle basculera ensuite sur une phase participative, où le travail deviendra collectif, afin de mettre en récit les évolutions souhaitables du territoire face aux enjeux de raréfaction de la ressource en eau, qui permettra *in fine* de définir une stratégie d'adaptation.

Calendrier prévisionnel



Quelques définitions

Notions de réserve et de ressource

- > **Aquifère** (= qui porte l'eau) : entité géologique suffisamment perméable pour contenir, de façon temporaire ou permanente de l'eau (= réservoir)
- > **Nappe** : ensemble de l'eau présente dans la zone saturée d'un aquifère, dont toutes les parties sont en liaison hydraulique
- > **Niveau piézométrique en nappe libre** = altitude du sommet de la nappe (zone saturée)
- > **Réserve** : volume fini d'eau contenu dans un aquifère à un instant donné